

Terre de randonnées



13 randonnées

RandoFiches téléchargeables

- 1** Les balcons du lac (Fontanes) : 5 km
- 2** La croix blanche (Rocles) : 8 km
- 3** Circuit de l'Évêque (Cheylard-l'Évêque) : 6 km
- 4** Circuit du Langouyrou (Langogne) : 8 km
- 5** La croix de Parpailion (Auroux) : 9 km
- 6** Circuit du château (Luc) : 9 km
- 7** Circuit de la Reisse (Langogne) : 7 km
- 8** Au départ des gorges (Pomeyrols) : 4 km
- 9** Circuit de l'art sacré (Chastanier) : 18 km
- 10** Le Moure de la Gardille (Cheylard-l'Évêque) : 6 km
- 11** Bel Air (Saint-Symphorien) : 8 km
- 12** Tour du causse de Montgros (Montgros) : 6 km
- 13** Du Gévaudan au Velay (Chambon-le-Château) : 9 km

- Numéro et niveau des PR décrits
- : très facile
 - : moyen
 - : facile
 - : difficile

Renseignements :

Office de Tourisme de Langogne-Haut Allier, 15, Boulevard des Capucins, 48300 Langogne
Tél. : +33 (0)4 66 69 01 38, Fax : +33 (0)4 66 69 16 79, Courriel : langogne@langogne.com



Le Moure de la Gardille

2 H
5,5 KM

Deux sources importantes sont situées sur la montagne, à moins de 2 km l'une de l'autre : celles de l'Allier et du Chassezac qui n'alimentent pas le même bassin. En effet, l'Allier se jette dans la Loire (océan Atlantique) alors que le Chassezac descend vers l'Ardèche et le Rhône (mer Méditerranée).

SITUATION

lieu-dit Cougnet (commune de Saint-Frézal-d'Albuges), à 8 km au sud de Cheylard-l'Évêque par la D 71

PARKING

à l'entrée du village
N 44.593317° E 3.774350°



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

• forêt (biches, chevreuils) • point de vue à 360° au sommet du Moure de la Gardille • croix



À DÉCOUVRIR DANS LA RÉGION

• abbaye de Mercoire : abbaye de femmes, isolée au milieu des bois (privée) du XII^e siècle • Cheylard-l'Évêque : église, chapelle Notre-Dame-de-toutes-les-Grâces

BALISAGE

1 à 3 > jaune, 3 à 7 > blanc-rouge, 6 à 1 > jaune



Code de balisage PR[®]
FFRandonnée

- Bonne direction
- ↔ Changement de direction
- ✗ Mauvaise direction

© marques déposées



Office de tourisme

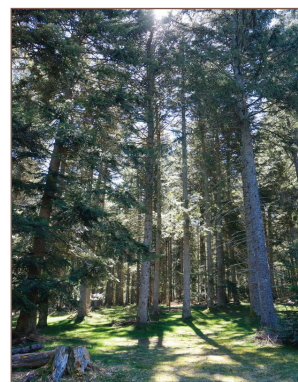
• OT de Langogne : +33 (0)4 66 69 01 38,
www.ot-langogne.com



FFRANDONNÉE

• Comité Lozère : www.comitedepartementaldelarandon-nepedestredelozerecdpr48.com

© FFRANDONNÉE 48



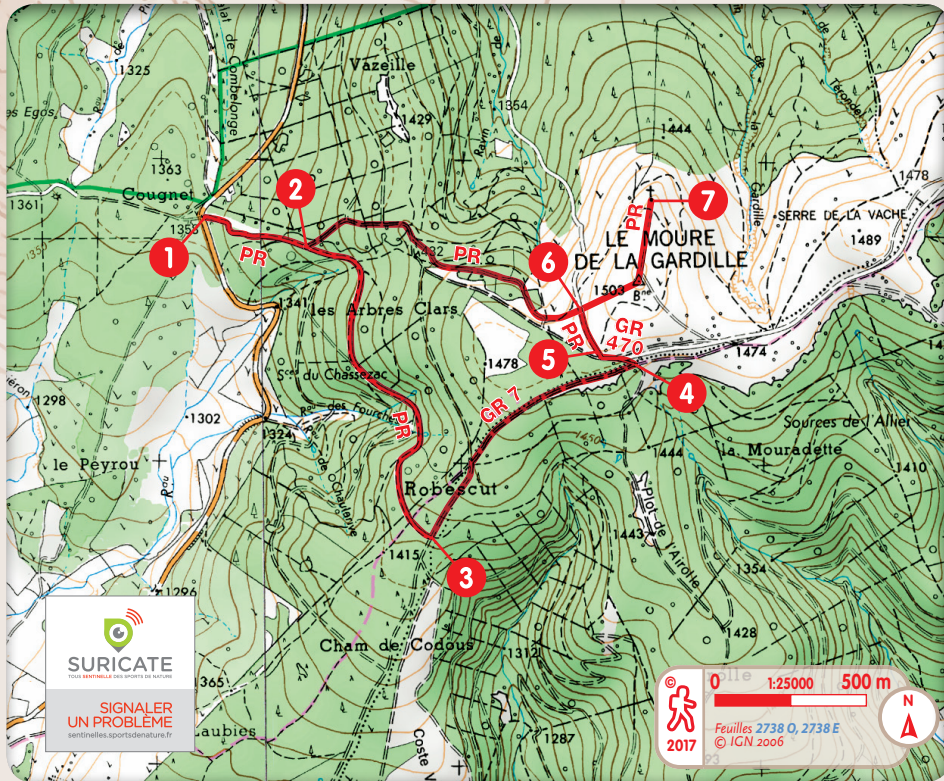
Forêt de Mercoire



Croix au belvédère du Moure de la Gardille

© FFRANDONNÉE 48

PR Le Moure de la Gardille



Chevreton

© NICOLAS VINCENT

- 1 Emprunter le chemin qui pénètre dans la forêt. Après environ 350 m, atteindre une bifurcation.
- 2 Continuer sur le chemin de droite, passer les sources du Chassezac et déboucher sur une piste perpendiculaire (jonction avec le sentier GR® 7).
- 3 S'engager à gauche sur la piste montante. Environ 300 m plus loin, arriver à une bifurcation ; rester sur la piste. Atteindre un carrefour (jonction avec le sentier GR® 7).
- 4 Tourner franchement à gauche sur la piste, puis monter à droite. Parvenir à une bifurcation (séparation d'avec le sentier GR® 7, jonction avec le sentier GR® 470, sources de l'Allier : 3 km aller-retour).
- 5 Continuer en face et atteindre une croisée de piste.
- 6 Se diriger à droite, passer le sommet (1 503 m) et atteindre le belvédère du Moure de la Gardille (croix).
- 7 Revenir sur ses pas jusqu'à la croisée de pistes.
- 6 Continuer tout droit sur la piste pour rejoindre le point de départ.

ENVIRONNEMENT

LA FORÊT, RICHESSE DU MASSIF

Le massif (ou forêt) de Mercoire, référencé en tant que zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), soumis au flux maritimes de l'Atlantique et de la Méditerranée, contient de nombreuses richesses dont le bois constitue la principale :

- bois de chauffage (hêtre et chêne essentiellement) pour une infime part,
- bois de trituration pour une grosse partie destinée à la papeterie (de Tarascon) et à l'usine de cogénération (production électrique, réseau de chaleur) à Mende,
- bois d'œuvre, pour également une grosse partie (charpente, menuiserie, ébénisterie) transformés localement ou en périphérie immédiate. Ceux de qualité moindre sont employés par l'industrie de caisserie, d'emballage ou par des spécialités (poteaux, piquets pour usage extérieur sont traités loca-

lement par des établissements d'imprégnation des bois).

L'immensité et la diversité de cette forêt fournissent également :

- des champignons dont la cueillette doit rester familiale, c'est-à-dire ne pas faire l'objet de commercialisation,
- une activité de récolte de baies sauvages, la plupart du temps, réglementée (framboises, myrtilles...),
- une activité pastorale de bovins généralement par des concessions payantes, annuelles,
- une activité cynégétique (un parc privé s'étend sur 1 000 hectares),
- une activité « public » à l'étang de l'Auradou (sur le sentier GR® 70) en un lieu aménagé pour la pêche, le pique-nique et la promenade en famille.